

Les programmes « nutrition » alimentés par l'intersectorialité

Mini forum Toulouse 06 2010

Dr Michel Chauillac DGS

Nutrition, de quoi parle t'on?

ENJEUX

Pathologie

Santé, bien être

Lien social, lien familial

Culture

Plaisir

Identité

Déterminant de santé

Inégalités sociales de santé s'expriment sur les indicateurs de nutrition

Stratégies

MODÈLE ÉCOLOGIQUE: ACTIVITÉ PHYSIQUE

Figure 2. Facteurs influençant l'activité physique et l'inactivité : modèle écologique (d'après Booth 2001)



Une difficulté majeure

CACOPHONIE

Traduire les objectifs de santé publique
en repères de consommation pour la
population

Mangez varié et équilibré

Mangez un peu de tout



Environnement physique



Environnement alimentaire

Une exigence majeure

COHERENCE

Créer un bruit de fond cohérent dans le corps social (enfants/adultes/classes sociales)

Diversifier les lieux d'action : milieu scolaire – système de santé – milieu de travail – quartier ou ville – lieux de restauration (collective)

Le fondement stratégique

Liberté individuelle

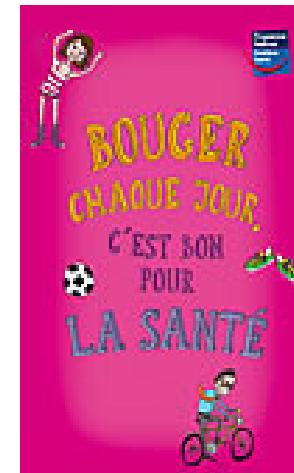
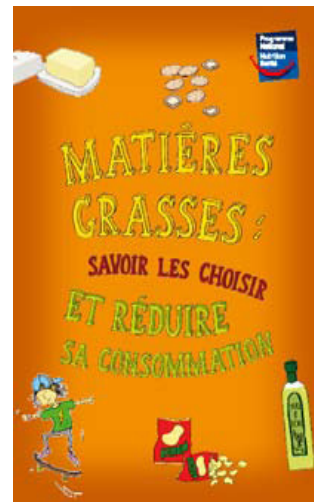
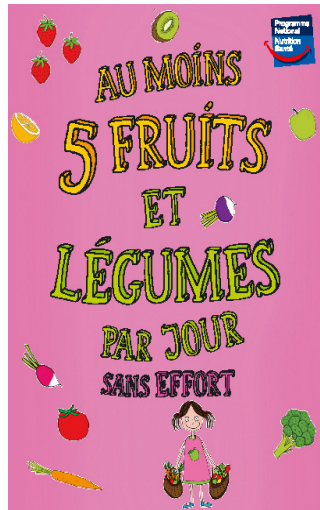
Responsabilité sociale

Informier, éduquer le consommateur pour garantir une liberté de choix en conscience?

Agir sur l'environnement et la qualité de l'offre pour faciliter un choix favorable pour la santé

- National-Local : chacun son rôle

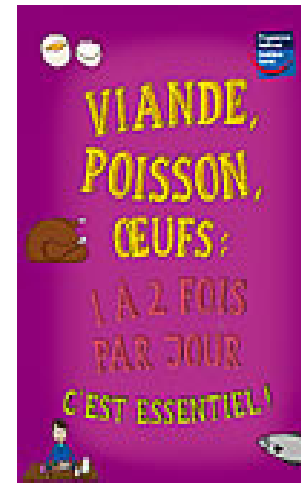
Communication: fiches conseils du PNNS



Expertise scientifique

Mécanismes

Réglementation

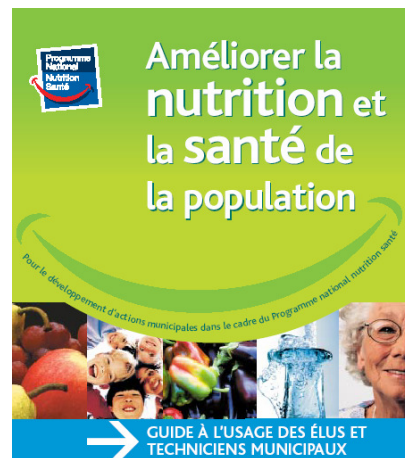


- National-Local : chacun son rôle
- Les villes :
 - Diversité
 - Proximité
 - Lieux
 - Groupes d'âge et groupes sociaux

Un logo fédérateur



Pour les collectivités locales
municipalités et communautés de communes





CHARTRE
Villes actives du PNNS

Programme national nutrition santé et municipalités

Préambule

> La mise en place d'une politique nutritionnelle est apparue, au cours des dernières années, comme une priorité de santé publique en France. En effet, si l'inadaptation des apports alimentaires et de l'activité physique ne peut en règle générale être considérée comme la cause directe des maladies les plus répandues en France, il est bien reconnu qu'elle participe, d'une façon ou d'une autre, à leur déterminisme. Ces maladies (cancers, maladies cardiovasculaires, obésité, ostéoporose, diabète,...) ont des conséquences dramatiques sur le plan humain, social et économique.

> Les travaux de recherche disponibles actuellement fournissent des informations scientifiques suffisamment fiables pour permettre d'identifier, de façon consensuelle, des facteurs nutritionnels impliqués dans le risque ou la protection vis-à-vis de certains grands problèmes de santé publique.

> Ainsi, en agissant sur l'alimentation et l'activité physique, il est possible de réduire, à court terme, l'exposition à certains facteurs de risque et de promouvoir certains facteurs de protection, en vue d'une réduction de la morbidité et à plus long terme de la mortalité.

> Sur ces bases, le Programme national nutrition-santé (PNNS), coordonné par le ministère chargé de la Santé, a été mis en place en janvier 2001, approfondi et prolongé en 2006. Son objectif général est d'améliorer la santé de la population par l'action sur le déterminant majeur que représente la nutrition.

Ce programme vise neuf objectifs prioritaires ainsi que dix objectifs dits spécifiques et s'appuie sur dix principes généraux. Il est articulé autour de quatre plans d'actions : prévention nutritionnelle, dépistage et prise en charge des troubles nutritionnels, mesures concernant des populations spécifiques et mesures particulières. Les plans régionaux de santé publique (PRSP) prennent également en compte dans leurs objectifs ou stratégies le déterminant nutrition.

> Toutes les actions mises en œuvre par le PNNS ont comme finalité de promouvoir, dans le champ de l'alimentation et de l'activité physique, les facteurs de protection et de réduire l'exposition aux facteurs de risque vis-à-vis des maladies chroniques et, au niveau des groupes à risque, de diminuer l'exposition aux problèmes spécifiques. Elles visent notamment à fournir et garantir l'indispensable cohérence des messages dirigés vers la population et des actions développées par de multiples intervenants.

Les municipalités, par leurs compétences, leurs liens avec les populations et de nombreux professionnels intervenant dans les domaines social, sanitaire, jeunesse, sports, éducation, économique, sont des acteurs importants pour la mise en œuvre d'interventions de proximité, en adéquation avec les orientations du PNNS.

↘ La municipalité signataire adhère à la présente charte et s'engage :

Article 1 > à devenir un acteur actif du PNNS en mettant en œuvre, promouvant et soutenant toute action qui contribue à l'atteinte des objectifs du PNNS ;

Article 2 > à mettre en œuvre, chaque année, au moins une action issue de la liste proposée par le PNNS ou innovante et conforme au PNNS ;

Article 3 > à veiller à ce que, pour toutes les actions mentionnées dans l'article 2 et menées dans le cadre de la collectivité locale, soient utilisées exclusivement les recommandations issues des référentiels du PNNS ou des documents porteurs du logo du PNNS, à veiller à ce que toute action nutritionnelle impliquant la collectivité n'aille pas à l'encontre des repères de consommation du PNNS ;

Article 4 > à nommer un référent « actions municipales du PNNS » qui mentionnera et rendra compte, annuellement, à la Direction régionale des affaires sanitaires et sociales, des actions mises en place durant l'année et prévues pour l'année suivante ;


Article 5 > à afficher le logo « Ville-active du Programme national nutrition santé » de façon explicite sur les documents afférents à cette action ;

Article 6 > Le Programme national nutrition santé fournira, au niveau régional ou national le cadre, les outils et les conseils utiles à la mise en œuvre des actions.

Roselyne Bachelot-Narquin
Ministre de la Santé,
de la Jeunesse et des Sports

Maire de la ville de :

Jacques Pélissard
Président de l'Association
des Maires de France

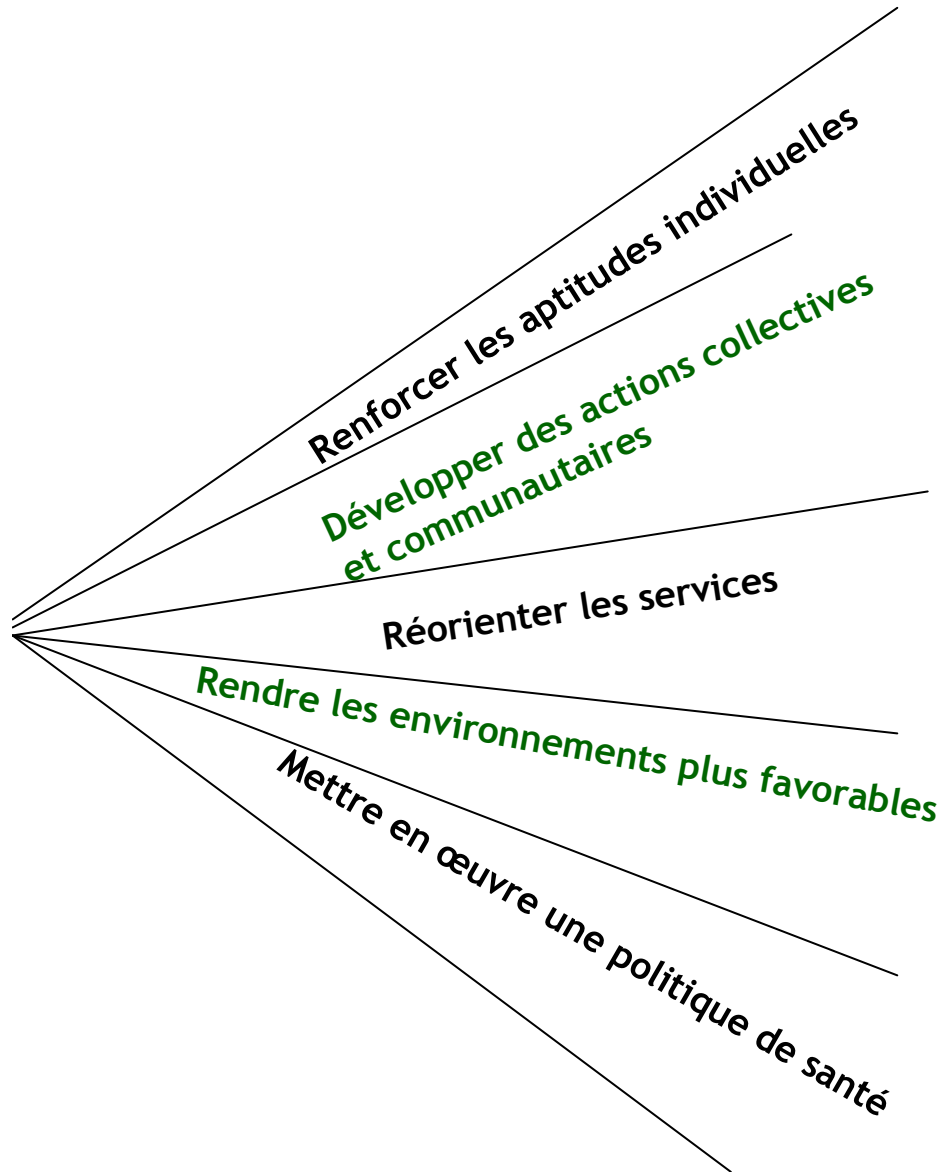


MINISTÈRE DE LA SANTÉ,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

- Une impulsion politique
- Pour un domaine transversal
 - Santé,
 - éducation,
 - Communication,
 - École et périscolaire
 - sports,
 - urbanisme,
 - Social,
 - Jeunesse...
- Pour des publics divers
- Avec les moyens et les mécanismes propres aux Collectivités locales :
Conseils locaux de santé, politique de formation (CNFPT), ASV, affichage municipal, centres de loisirs, terrains de sports, politique de transports, urbanisme, lien avec les commerces.....

Mutualiser les expériences : www.villesactivespnns.fr

5 axes d'intervention



- Atelier éducatif-atelier découverte
- Brochure - Affiche- Site Internet santé
- Conférence-débat-Auto-questionnement

- Participation des populations
- Actions citoyennes et solidaires

- Formation / Formation-action
- Groupe de travail - appui méthodologique
- Création de réseaux (OMS école en santé)

- l'environnement physique,
- L'environnement organisationnel
- L'environnement social

- PNNS
- Priorités de santé régionale
- Publication - Colloque